

2e DEGRE - Enseignement général de transition Année scolaire 2024-2025

1	Religion (2h)				
2					
3	Français (5h)				
4					
5					
6					
7	Mathématiques (5h)				
8					
9					
10					
11	Géographie (2h)				
12					
13	Histoire (2h)				
14					
15	Langue moderne I (4h) Anglais/ Néerlandais				
16					
17					
18					
19	Education physique (2h) <i>non autorisé si Ed. phys. (4h)</i>	AC Sports (2h) <i>uniquement si Ed. phys. (4h)</i>			
20					
21	Sciences (5h)	Sciences (3h)			
22					
23					
24					
25	Langue moderne II (4h) Anglais/Néerlandais	Arts d'expression (4h)			
26					
27					
28	Sciences économiques (4h)	Latin (4h)	Education physique (4h)		
29					
30					
31					
32					
33					
34					
35					

Conditions à respecter :

- > ne pas choisir 2 cours sur une même ligne horizontale
- > Toute grille doit comporter :
 - la formation commune : religion, français, mathématiques, géographie, histoire, langue I
 - une formation en éducation physique et en sciences
 - obligation de minimum un cours grisé pour les élèves qui suivent sciences 3h
 - minimum 28h
 - maximum 32h
 - possibilité de monter à un maximum de 34h pour
 - les élèves qui suivent 2 cours de langue moderne à 4h
 - les élèves qui suivent 1 cours de langue moderne à 4h et latin 4h
 - les élèves qui suivent 1 cours de langue moderne à 4h et deux cours grisés à 4h
 - les élèves qui suivent sciences 5h

Rem : si la langue II n'est pas commencée au 2e degré, elle ne pourra être prise au 3e degré

La direction pourrait être contrainte de ne pas organiser un cours ou une combinaison d'options